

Modalités de participation pour les sociétés européennes

- Qui peut participer ?
- Comment participer ?
- Date limite d'inscription
- Frais de participation
- Services proposés
- Conditions d'annulation

- **Qui peut participer ?**

Les entreprises européennes concernées par OSEANA – EUROPA peuvent être issues **de tous secteurs d'activités** et doivent être en mesure de proposer des solutions et réponses adaptées aux attentes des entreprises des îles de l'Océan Indien pour la réalisation de leurs projets.

- **Comment participer ?**

En s'inscrivant directement à l'aide du formulaire d'enregistrement sur :
www.oseana-europa.com

Ce formulaire, simple et rapide à compléter, comprend plusieurs rubriques :

- **Votre entreprise,**
- **Votre activité,**
- **Autres informations,**
- **Vos compétences,**
- **Documents à fournir,**
- **Finaliser l'inscription.**

Toute demande d'inscription fera l'objet d'une validation par les organisateurs. Pour devenir définitive, l'inscription devra être confirmée par les entreprises en retournant le bulletin d'inscription qui leur sera communiqué.

Seuls les participants inscrits et porteurs d'un badge pourront accéder à l'enceinte de la manifestation. Les badges seront remis avec le dossier de participation au point d'accueil, lors de l'arrivée sur les lieux de la manifestation.

- **Date limite d'inscription**

Entreprises des îles de l'Océan Indien : inscriptions closes

Entreprises européennes : 15 avril 2011

- **Frais de participation**

Les frais de participation d'un montant de 400 € HT recouvrent l'inscription d'une entreprise représentée par la personne de son choix et, notamment, l'organisation des rencontres, l'accès sécurisé à un espace personnel sur le site internet, l'accès aux animations et aux buffets, la présentation des entreprises dans les catalogues, etc.

- Pour **les entreprises européennes les frais de participation sont gratuits** grâce à l'accompagnement de ce projet par la Commission européenne.
 - Pour chaque accompagnateur supplémentaire les frais de participation sont de **400 € HT (soit 478,40 € TTC)**.
-

- **Services proposés**

Les frais d'inscription couvrent les services présentés ci-dessous :

- La présentation de l'entreprise sur le site Internet,
 - l'accès sécurisé à un espace personnel sur le site de la manifestation,
 - la présentation de l'entreprise dans le catalogue de la manifestation,
 - la consultation du catalogue des participants sur le site Internet,
 - l'organisation des rendez-vous,
 - la remise du programme des rencontres,
 - l'accès à un point accueil dès le lundi 2 mai 2011 à partir de 14h30 pour récupérer le dossier de participation et le programme de rendez-vous,
 - l'accès aux deux ateliers d'information,
 - l'accès à la cérémonie d'ouverture lors de la soirée du 2 mai 2011,
 - l'accès à la séance de clôture le 4 mai 2011 à 17h00,
 - les déjeuners sous forme de buffets les 3 et 4 mai 2011,
 - les services d'un secrétariat (fax, Internet, photocopie).
-

- **Conditions d'annulation**

En cas d'annulation **avant le 16 avril 2011** : aucune pénalité ne sera applicable.

En cas d'annulation **après le 15 avril 2011** ou, en **l'absence de la société lors de la manifestation** : les frais d'annulation seront de **400 € HT (soit 478,40 € TTC)**.
